

Lou Messagié de **Belcodène**



Mars 97
numéro **30**

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène

Horaires et Numéros utiles**La Poste** 04 42 70 69 20

Les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

Les Mercredi et Samedi de 9h à 11h30.

La Mairie 04 42 70 66 66

Le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 15h à 17h

Le Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h

GESTIM+**L'Agence Immobilière de
Brécouédo en Provenço**

Route de Fuveau -13720 Belcodène

Transactions - Locations*Nous sommes spécialisés dans la GESTION et
l'ADMINISTRATION DE BIENS**(Villas, appartements, studios...)**Demandez à nos propriétaires ce qu'ils en pensent !**Ils n'ont qu'une seule chose à faire : encaisser leur chèque !!!***Tél. : 04 42 70 69 00****Fax : 04 42 70 64 00***Demandez GRATUITEMENT notre recueil
d'annonces de ventes ou de locations. Très
nombreuses offres sur toutes la Région ; Terrains à
Belcodène, à Fuveau,...**4 villas à Belcodène, Aix,...**LOCATIONS diverses à Trets, Rousset,
Châteauneuf-Le-Rouge, Peynier, Aix,...***Christiane LONG****Bar
Journaux**

13720 BELCODÈNE

Tél. 04 42 70 66 94

Responsable de la publication : Patrick PIN

Coordination : Commission Municipale Informations

Conception et réalisation : C n° C - 04.42.58.95.00

État-Civil**NAISSANCES***Bienvenue à nos cinq nouveaux petits Belcodénois :*

Maryne FRANCESCHI,	née le 29 Décembre 1996,
Mathieu RITTER,	né le 8 Janvier 1997,
Hugo MOINE,	né le 30 Janvier 1997,
Emma MACHERAS/BERNARD,	née le 11 Février 1997,
Jean-Christophe BISACCIA,	né le 16 Février 1997.



La petite Emma née le 11/02/97

DÉCÈS

Brigitte BRAGANTI Épse. CILIA,	le 8 Décembre 1996,
Jean LONG,	le 21 Décembre 1996,
Elvire VADON, Vve. GOMBERT,	le 4 Janvier 1997.

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées.

**Belcodène
est triste,
car à quelques
semaines d'intervalle,
entre Décembre et
Janvier, Belcodène a
perdu ses deux
doyens Jean LONG
et Elvire GOMBERT
née VADON.**

Ils étaient les témoins fragiles d'un passé, d'une vie. Ils étaient aussi les détenteurs et les garants de la mémoire et d'une partie de l'histoire de notre village.

Calmes reflets d'une génération, ils s'en sont allés retrouver leurs parents, leurs amis, dans un pays où le ciel est immensément bleu, où souffle une petite brise de printemps aux subtiles odeurs de genêt, de thym, de pin et de pèbre d'ail, où la chaleur se fait douce à l'ombre d'une tonnelle couverte de vigne vierge pour y siroter son pastis bien frais, calé dans un bon fauteuil, et surveillant d'un oeil son jeu de cartes, où les cigales chantent mais tout doucement pour ne pas troubler cette tranquillité, où les gens ont cet accent chantant si particulier, où il y fait bon vivre éternellement.



Il nous ont quittés nos chers aînés et nous en sommes profondément peînés. Adessias Elvire, Adessias Jean, tous ceux qui vous ont aimés ne vous oublieront jamais.

Le Mot du Maire



Belcodénoises, Belcodénois,

En cette fin de premier trimestre, le Conseil Municipal devra se prononcer quant aux orientations du Budget 1997, acte essentiel auquel la Commission des Finances a mis sa dernière touche.

Vos Élus dans leur unanimité n'ont pas souhaité, cette année encore, compte tenu du contexte économique et social difficile, augmenter le pourcentage de la part des trois taxes d'imposition locale revenant à la commune, les contribuables devant, d'une façon générale, subir les augmentations des bases décidées par l'État.

Cette décision a été également motivée par le fait que les Belcodénois devront cette année, acquitter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe, peaufinée par les services fiscaux devrait se situer entre 2 et 2,5 % de la base du foncier bâti.

Pourquoi cette taxe ? Elle est devenue incontournable pour absorber le coût croissant du contingent affecté d'une part au ramassage et d'autre part à l'acheminement et à l'élimination des déchets ménagers.

- ▶ Concernant le ramassage, il est prévu sur le budget 98, le remplacement devenu inéluctable du camion benne qui, malgré les prouesses du responsable mécano pour le maintenir en état, accuse plus de 17 ans de fonctionnement et des réticences quant à son acceptation par les contrôles techniques du service des mines.
- ▶ Concernant l'acheminement et l'élimination, ce sont 36 % d'augmentation du coût en 2 ans (14 % en 96 et 22 % pour 97) que la Commune a dû budgétiser dans ses dépenses.

Vos Élus, conscients des problèmes de coût exorbitant, mais aussi de la nécessité de préserver l'Environnement et le cadre de vie de nos enfants, se sont attelés à la difficile tâche, en concertation avec le Conseil Général et la Préfecture, de l'élaboration d'un plan départemental d'élimination des ordures ménagères.

Tout sera fait pour trouver les solutions satisfaisant à la fois l'homme et la nature, et leur osmose indispensable à la pérennité des 2 entités. Ces problèmes d'environnement et de préservation des espaces naturels sont largement pris en compte par la Municipalité.

- ▶ Que ce soit par sa politique de gestion du patrimoine forestier,
- ▶ par sa politique de prévention et de lutte contre les incendies grâce au travail du CCFF et aux programmes de débroussaillage des zones sensibles en partenariat avec le département et les sapeurs forestiers,
- ▶ ou par sa politique d'occupation du sol en matière d'urbanisme.

Les Belcodénois ont le cadre de vie et l'environnement qu'ils se donnent. Préservons l'un et l'autre pour les générations futures.

*La nature ne nous appartient pas, nous appartenons à elle,
nous en sommes les simples dépositaires de sa richesse.*

Patrick PIN

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont donc rapportés dans notre bulletin que les éléments principaux des décisions importantes.

Le Conseil Municipal décide :

D'émettre un avis favorable à l'intégration de la Commune de Saint-Savournin au sein de *la Communauté de Communes Lou País de l'Estello et Dou Merlancoun*.

Le Conseil Municipal décide d'adopter la motion suivante :

- ▶ Pour que les bibliothèques publiques soient des lieux d'informations et de culture, accessibles à tous.
- ▶ Pour que les bibliothèques publiques soient de véritables services publics, réalisant l'égalité d'accès de tous à la culture et à l'information, et contribuent à la libre circulation des idées.
- ▶ Pour garantir la qualité de l'information et de la documentation proposées aux usagers, ainsi que des collections pluralistes et ouvertes à tous les courants de pensées et d'opinions.

- ▶ Pour garantir la responsabilité des professionnels des bibliothèques dans l'exercice quotidien de leur métier.
- ▶ Les élus réaffirment ces principes qui ont présidé au développement des bibliothèques publiques de France et demandons à chacun, responsables politiques nationaux et locaux et professionnels de tout mettre en oeuvre pour qu'ils soient sauvegardés.

Le Conseil Municipal décide :

- ▶ De renouveler la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et l'Association Les Francas relative à l'organisation et à la gestion d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement à Belcodène, pour les mois de Juillet et Août 1997.
- ▶ De maintenir le prix de la journée à 60 F par enfant.
- ▶ Les horaires du CLSH seront eux aussi reconduits : Le Centre sera ouvert de 8 h 30 à 18 h 30 comme toutes les années précédentes.
- ▶ Les élus espèrent pouvoir accueillir cette année les enfants du CLSH au site dit de l'Armée si le planning des travaux de réaménagement est respecté (à suivre...).

Considérant l'importance et la complexité du programme d'électrification rurale 1996

Le Conseil Municipal décide :

De solliciter le concours de la Direction Départementale de l'Équipement pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation du *Programme 1996 d'Électrification Rurale relatif au réaménagement des postes Gourguignoles et Cros de Claudas*.

Vu, la délibération N°96-04 en date du 12 Juin 1996, portant institution d'une taxe d'enlèvement des *ordures ménagères* sur la commune de Belcodène. Considérant qu'il y a lieu d'en fixer le montant.

Le Conseil Municipal décide :

Que le montant attendu du produit 1997 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est fixé à 100 000 F.



Le Conseil Municipal, vu, la Loi du 13 Juillet 1992, prévoyant l'établissement de *plans départementaux d'élimination des déchets ménagers* et assimilés.

Considérant, que des études sont indispensables pour permettre aux collectivités locales de prendre les décisions nécessaires pour la mise en place d'un traitement des déchets qui sera ultérieurement assuré par nos communes ou les établissements publics de coopérations intercommunales.

Considérant qu'il est opportun que les communes se regroupent au sein d'un syndicat intercommunal d'étude.

Le Conseil Municipal décide :

La création d'un syndicat intercommunal d'études du plan départemental d'élimination des déchets et désigne M. Jean-Robert Dagorn, 1^{er} Adjoint, délégué titulaire, et M. Bernard Guy, Conseiller Municipal, suppléant, pour siéger au comité syndical.

Service Photocopies

Un photocopieur est à la disposition du public à la Poste. Vous pouvez donc faire vos photocopies aux jours et heures d'ouverture de l'Agence Postale. (1 F la photocopie).

Permanences des Élus

• Mars 1997 :

Samedi 8	Hélène Rogozinsky
Samedi 15	Gabriel Schang
Samedi 22	Anne-Marie Silvia
Samedi 29	André Braganti

• Avril 1997 :

Samedi 5	Jean-Louis Denicant
Samedi 12	Frédéric Georges
Samedi 19	Bernard Guy
Samedi 26	Brigitte Michel

• Mai 1997 :

Samedi 3	Sylvette Mouren
Samedi 10	Jean Pérali
Samedi 17	Viviane Rolland
Samedi 24	Claude Ruggieri
Samedi 31	Jean-Robert Dagorn

• Juin 1997 :

Samedi 7	Gabriel Schang
Samedi 14	Anne-Marie Silvia

Révision du Plan d'Occupation des Sols

La Révision du P.O.S. engagée depuis quelques temps déjà, en est à sa phase finale.

Le Commissaire Enquêteur nommé par le Préfet a rendu son rapport, quelque peu critique quant aux caprices des services de l'État et de la Préfecture et très favorable aux aspirations légitimes de la Commune.

Il écrit entre autre : "Il est extrêmement rare de pouvoir observer un village ayant conservé l'apparence de sa structure traditionnelle... On souhaiterait constater plus fréquemment chez les élus, un pareil souci de respect des valeurs acquises et traditionnelles tout en assurant les mutations et le développement légitimement requis par les transformations enregistrées à la périphérie".

Nous vous rappelons ici les points de litige existants à l'heure actuelle avec les services de l'État et Préfectoraux (D.D.A, D.D.E...).

La zone de L'Angeliou :

Depuis 1989 en zone NAI, zone particulièrement sensible aux risques d'incendies et dans laquelle l'urbanisation est possible sous certaines réserves.

Pour cette zone, les élus souhaiteraient voir les contraintes nécessaires à la constructibilité s'assouplir quelque peu, ne serait-ce que dans le souci de permettre une meilleure gestion de l'emprise du chemin du Coulet et de

favoriser ainsi la prévention des risques d'incendies. Le Préfet souhaite pour sa part purement et simplement revenir à un Etat de stricte protection de la nature (zone ND1 inconstructible). Position arbitraire, le secteur étant situé en bordure du chemin communal et à 200 m du centre urbain.

La zone du Grand Lot :

Le Conseil Municipal souhaiterait pour les mêmes raisons que précédemment, urbaniser les abords immédiats du Chemin des Michels avec des zones à 4000 m², de façon à harmoniser la zone : des constructions existant en amont et en aval de ladite zone.

Refus tout aussi arbitraire des services préfectoraux.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 6 Février 1997 a adopté le P.O.S. tel que présenté depuis l'origine par la Commission, et conformément aux aspirations des élus et de sa population.

- ▶ harmonie des zonages,
- ▶ refus de l'urbanisation concentrée,
- ▶ volonté de maintenir les espaces vitaux nécessaires à la qualité de vie des Belcodénois.

La Balle est maintenant dans la camp du Préfet... à suivre...

Infos Député

Roger Méi, Député de la circonscription, tiendra sa permanence en Mairie tous les 4^{èmes} Mardis de chaque mois (sauf les jours fériés) de 9 h à 10 h 30. Son attaché parlementaire ou lui-même seront à votre écoute : les Mardis (25 Mars, 22 Avril, 27 Mai, 24 Juin).

C.C.A.S.

Allocation Départementale pour séjour en Colonie de Vacances

Pour tous renseignements et constitution des dossiers, il convient de s'adresser en Mairie. Les dossiers devront être adressés avant le 16 Mai 1997.

Colis de Noël de l'Entraide 13

Concernant les colis de l'Entraide qui étaient offerts aux personnes nécessiteuses à l'occasion des Fêtes de Noël, ce ne sont plus le Conseiller Général du Canton et le Maire de la Commune qui les attribuent, mais l'Entraide des BdR à l'ensemble de leurs adhérents.

Cabinet d'ARCHITECTURE J. d'ADHEMAR et A. REBUFFAT

Plus de quinze années au service des Mairies
et des particuliers dans votre région,
du permis de construire à la direction générale des travaux

Mairie de Belcodène : Maison du Temps Libre, Ecole, Réfectoire, Bibliothèque.
Mairie de La Bouilladisse : Salle Omnisports, Bibliothèque.
Particuliers : Plus de 100 villas réalisées, Lotissements, Immeubles, Hôtels, Magasins,...

Tél. 04 42 72 37 37

10, avenue de la Libération - 13720 La Bouilladisse

EMTPG

Entreprise de Maçonnerie et de Travaux Publics de Gardanne
Travaux routiers - Terrassement
Viabilité - Accès villas

Z.I. La Palun - B.P. 34 - 13541 Gardanne Cedex
Tél : 04 42 58 35 58 - Fax : 04 42 58 21 46

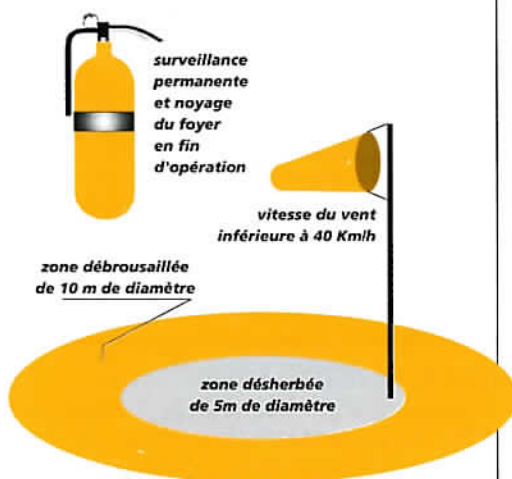
Emploi du feu :

Quand et comment incinérer les végétaux ?

Dans un souci de sécurité et de prévention, rappelons certains principes et règlements concernant l'emploi du feu pendant les mois de Février et Mars. Cette pratique a pour but en général, l'incinération des végétaux coupés par les particuliers et sous leur entière responsabilité.

Par arrêté préfectoral du 30 Avril 1992, l'utilisateur s'engage à respecter les précautions suivantes, après déclaration préalable en Mairie :

- l'emploi du feu ne sera pratiqué qu'en situation peu dangereuse (vent de moins de 40 km/h),
- l'entassement des déchets est limité à 3 m de diamètre et 1 m de haut, dans une zone désherbée de 5 m de diamètre et une zone débroussaillée de 10 m,
- l'emploi du feu ne sera fait que de jour et avant 10 h du matin,
- l'emploi du feu sera surveillé en permanence jusqu'à l'extinction,
- il ne devra pas être allumé plusieurs feux simultanément,
- la cendre et les résidus devront être totalement éteints (noyage du foyer).



En tout état de cause l'utilisation du feu doit se faire avec discernement et prudence, en s'entourant de toutes les précautions d'usages.

Pour les mois d'Avril et Mai, ces prescriptions restent d'usage mais l'autorisation municipale préalable n'est plus nécessaire.

Divagation de chiens

Il a été constaté sur le territoire de la commune, une recrudescence de la divagation de chiens.

Outre le danger que cela représente (chien agressif, morsures...) se greffe un aspect d'insalubrité (dégradation de sacs poubelles et dispersion des ordures). La divagation d'animaux domestiques est considérée par le code de la route comme un manque de garde ou de surveillance du propriétaire - Art 224.

Considérant que les animaux livrés à eux-mêmes sur la voie publique peuvent devenir malfaisants ou agressifs et porter atteinte à la sécurité, à la salubrité et à la tranquillité publique, il est prévu que les propriétaires identifiés sont tenus pour responsables et peuvent être poursuivis en vertu des articles R26-15, R30 et R32 du Code Pénal.

Il est toujours déplaisant, d'en arriver à ces extrémités, aussi nous faisons appel à votre civisme, à votre compréhension et aussi à votre volonté pour le respect de notre commune, de notre communauté et de notre cadre de vie afin que cet état de fait se résolve de lui-même pour le bien-être de tous.

Ce n'est pas la répression qui pourra régler cette nuisance, mais plutôt le sens du devoir de chaque propriétaire de chien.

TAXI

M. TAVOLIERE

Tél. 04 42 70 67 38

Puits de Buisson - 13720 Belcodène

Épicerie Bérenger

Dépot de Pain - Dépot de Gaz

Livraison à domicile

Tél. : 04 42 70 67 40

L'Eau... La Vie!

L'Eau un bien précieux dont on oublie trop souvent sa provenance et ses vertus...

L'eau distribuée par le SIBAM est-elle de bonne qualité ?

L'eau qui coule à votre robinet provient en totalité du Verdon. Traversant des régions montagneuses durablement à l'abri de la pollution, le Verdon nous fournit une eau pratiquement identique à celle qui jaillit au Col d'Allos à 2 200 m d'altitude.

Sa teneur en nitrates est quasiment nulle. Ni trop douce, ni trop dure, elle n'est ni agressive, ni corrosive.

Les traitements ajoutés par le SIBAM (filtration, chloration) ainsi que les analyses régulières effectuées par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale et par un laboratoire agréé, vous garantissent une eau pure et potable dont la qualité est souvent égale à celle de certaines eaux minérales du commerce. Les résultats des analyses (plus de 100 par an) sont régulièrement communiqués aux Mairies adhérentes au SIBAM.

Le prix de l'Eau :

La consommation moyenne sur 6 mois d'un abonné du SIBAM se situe à :

- ▶ **65 m³ l'hiver**, soit une facture d'environ **620 F**.
- ▶ **100 m³ l'été**, soit une facture d'environ **880 F**, auxquels vient pour certains s'ajouter la redevance d'assainissement.

Pour beaucoup ces sommes paraissent élevées, mais rappelons que certaines communes ont la chance d'avoir sur leur territoire des forages ou des sources capables d'assurer la quasi totalité de leurs besoins.

La commune de Belcodène comme d'autres communes voisines, obligées d'acheter leur eau, bénéficie, par l'intermédiaire du SIBAM, de tarifs très intéressants en comparaison à de nombreux autres Syndicats des Eaux, compte tenu de notre urbanisation croissante (15 000 habitants en 1982, 25 000 en 1992) ce qui oblige le SIBAM à programmer chaque année d'importants investissements.

Attention aux démarcheurs malins qui sous prétexte d'analyser votre eau, essaient de vous vendre un adoucisseur dont vous n'avez pas besoin.

Téléassistance :

Belcodène en Association avec le Conseil Général

- ☑ Vous vivez seul.
- ☑ Vous ne vous sentez pas toujours en sécurité.
- ☑ Un problème de santé vous immobilise momentanément.
- ☑ Vous voulez une réponse immédiate d'un soignant qualifié en cas d'accident.

**La réponse est Quiétude
Téléassistance 13,
la téléassistance téléphonique
24 h sur 24.**

Grâce au partenariat de la commune avec le Conseil Général, vous pouvez bénéficier de ce service en vous abonnant pour 100 F par mois.

Information Secours Populaire :

**Numéro de l'antenne
locale : 04 42 04 87 98**

► Permanences :

Tous les premiers Samedis du mois de 10 h 30 à 12 h 30.

- A l'ancienne poste, Place de la Mairie, à La Bouilladisse.
- Au dispensaire, Route des Grands Prés, à La Destrousse.

Vous pourrez y déposer : habits en bon état, couvertures, draps, meubles, vaisselle, appareils électroménagers en état de marche.

Pensez-y ! en donnant ce qui ne vous sert plus, vous rendrez service à ceux qui en ont besoin, merci d'avance.

Info Jeunes et Parents

A l'initiative de la Municipalité, le F.R.A.D. tiendra une conférence, sur le thème de "La Drogue et la Jeunesse" le **Samedi 10 Mai 1997** à 9h à la Maison du Temps Libre.

La Jeunesse de Belcodène est cordialement invitée à participer à ce débat.

Les parents, grands-parents et l'ensemble des Belcodénois y sont également attendus.

Le Noël des enfants à Belcodène

Cette année encore le Père Noël est passé à Belcodène pour gâter près de 250 enfants du village.

La remise des cadeaux à chaque enfant de la commune a été faite par le Maire et les membres du C.C.A.S. (Simone Angles, Eliane Lebailly, Irène Michel, Gilbert Ferrato et les Conseillers Municipaux Jean-Louis Denicant, Brigitte Michel, Viviane Rolland et Claude Ruggieri).

Avant cette distribution très attendue, les enfants ont assisté à un spectacle de qualité. Les microbes avaient en effet envahi la Salle des Fêtes un court instant, et c'est avec énergie que les deux jeunes actrices les ont combattus au milieu de bulles de savons et de rires d'enfants, grâce à la panoplie du parfait exterminateur de microbes. Les enfants ont pu admirer l'efficacité d'un bon brossage de dents et d'une bonne douche ! Le message est-il passé ? A voir...

En tout cas, merci Père Noël et à l'année prochaine.



Le Noël de nos anciens

C'est le Samedi 14 Décembre qu'a eu lieu le traditionnel repas de Noël des Anciens de la Commune, offert par la Municipalité dans la Salle du Restaurant Scolaire.

Aux environs de midi, le Maire et le premier Adjoint accueillaient les invités par un petit discours de bienvenue puis les conviaient à prendre l'apéritif avant de se retrouver pour partager le succulent repas fort aimablement servi par les employées municipales : Josette, Nathalie, Annick et Christelle.

Ambiance chaleureuse, ponctuée çà et là par des éclats de rires et de bonnes blagues racontées entre voisins. Pour ne pas rompre cette gaîté installée, Chris Ardisson nous gratifia de tout un récital de tangos, valse, pasos et rythmes tropicaux.

Au milieu de l'après-midi, Patrick Pin accueillait celles et ceux qui n'avaient pas pu participer au repas et qui se joignaient ainsi avec les Conseillers Municipaux au reste de l'assistance pour

participer à la représentation de la troupe dirigée par Antoine Bonelli (Trio à l'Opéra de Marseille). Les voix puissantes et fabuleuses de Danielle Deville (Soprano Lyrique au Théâtre de Draguignan) et d'Antoine Benelli, merveilleusement accompagnées par Odette Rochon (Pianiste Compositeur) conquièrent et enchantèrent tout notre public. Joli spectacle entrecoupé d'histoires désopilantes racontées par le fantaisiste Léo Myral. Ce fut ensuite la distribution des colis de Noël offert par la Municipalité et remis par les membres du Comité d'Action Sociale. Et tout le monde se remet sur la piste de danse sur les chansons endiablées de Claude François afin de finir en beauté avant de se quitter.

Merci à tous et à Noël prochain.



Nos Aînés, les Rois de Février

La Municipalité avait invité les anciens du village à tirer les rois, le Samedi 8 Février à la Salle du Temps Libre.

Une centaine de personnes se sont retrouvées autour des traditionnelles galettes et couronnes.

Le champagne a coulé à flot et c'est en musique que l'après-midi s'est écoulée. Nous avons tous apprécié la qualité et la diversité du répertoire des 2 chanteurs chargés d'animer cette réunion.



Le Maire, au cours de son discours de bienvenue, a eu une pensée émue pour ceux qui étaient encore des nôtres l'année dernière, et qui nous ont quittés depuis, laissant leur famille dans la peine.

Nos aînés nous ont prouvé une fois de plus qu'ils savaient s'amuser, et ce ne sont pas les plus anciens qui ont quitté la piste de danse les premiers. N'est-ce pas Laurette ? Éluë à l'unanimité reine... des bouts en train !!!



PLOMBELEC

Avenue du garlaban - 13720 BELCODENE

**Plomberie
Electricité
Chauffage**

CARUSO Laurent Tél : 04.42.70.60.66
Artisan Fax : 04.42.70.61.01

Carrosserie - Peinture Gérard BRAVIN



Bureau : 1, Traverse Notre-Dame-13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 23 04 80 - Fax 04 42 96 43 36
Atelier : Puit de Bussan - Rte. de Galice - 13290 Les Milles
Tél. 04 42 20 14 06
Domicile : Chemin du Coulet - 13720 Belcodène



La Saint-Sylvestre... Une Réussite!

A l'occasion de la Saint-Sylvestre, le Comité des Fêtes a accueilli 140 personnes, dans leur habits de fête, afin de terminer l'année en beauté.

Malgré le froid et quelques désistements dus à la grippe, le Réveillon a été très réussi, grâce à un succulent repas où le champagne coulait à flots.

Cette dernière nuit de l'année s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Danses et cotillons ont clôturé la soirée, qui s'est terminée tout de même à l'aube.



Lotos de Fin d'Année...

Une Salle des Fêtes bien remplie, pour ces rendez-vous de fin de soirée tant attendus. Chacun espère rentrer chez soi avec un lot, même si ce n'est pas toujours le plus gros.



Le grand Loto de fin d'année du 28 Décembre était doté d'un superbe lot : un bon d'achat d'une valeur de 1 750 F à la bijouterie Devigne. Le téléviseur et le magnétoscope ont été gagnés à l'occasion du loto de l'Épiphanie.

Quant au dernier loto, outre les traditionnels jambons, filets garnis et 1/2 agneaux, il s'agissait d'un spécial chandeleur et tout le monde tentait sa chance pour gagner le Louis d'Or. Cette dernière manifestation clôturait la saison des Lotos à la Salle du Temps Libre.

Prochains rendez-vous avec le Comité des Fêtes...

31 Mars :
Grand Rouvage Annuel à l'Hermitage.

A cette occasion le Comité des Fêtes vous offre l'apéritif et la braise pour les côtelettes. N'oubliez pas que ce même jour, une tombola est organisée, le tirage s'effectue à l'Hermitage.

5 Avril :
Soirée dansante "années 60",
Animée par le groupe sixties

4 Mai :
2^{ème} Foire Horticole et Rurale
Suite au succès de l'année dernière, nous renouvelons cette manifestation, appréciée autant par les habitants du village que par les nombreux visiteurs.

Randonnées... Avec les beaux jours, nous reprenons les sentiers de randonnée. Après la Sainte Victoire du 23 Février, la traditionnelle randonnée au Jas du Sylvain est prévue pour le 16 Mars. Vous serez informés par voie d'affiche pour le détail de chaque randonnée.

A Bientôt avec le Comité des Fêtes !!!

Association des Anciens

Bonne et heureuse année 1997 pour nos Anciens et leur famille !

Nous avons terminé l'année 1996 dans la joie, le 19 Décembre, en fêtant Noël à notre façon. Repas, Loto, Cadeaux, Rires, Bonne humeur, Convivialité. Nous remercions M. le Maire, Patrick Pin, qui a pris de son temps pour passer cette journée avec nous, et nous avons eu le plaisir d'avoir un représentant du Conseil Général.

Le Programme 1997 nous mènera jusqu'aux vacances de Juillet :

Jeudi 23 Janvier nous avons tiré les Rois. Nous avons assisté, **Jeudi 13 Février**, à un Festival Alibert dans le Var, avec pour commencer la journée, une dégustation de nos meilleurs crus, une visite de la Maison de l'Artisanat Provençal. "Le Bacchus Gourmand", nous a régalé de son menu et l'après-midi nous avons assisté à un récital de chansons de la Provence, ainsi qu'un Concert Alibert qui nous a rappelé le bon vieux temps.

Puis, **Jeudi 27 Février**, l'Entraide nous a convié à Peypin à une journée à thème. Journée Provençale qui réunissait les clubs de Belcodène, Peypin et Mimet en présence des Maires de Belcodène et Peypin. **Jeudi 6 Mars**, Nous avons fêté les Mamies avec un goûter exceptionnel, ainsi qu'une surprise.

Jeudi 27 Mars : Belcodène sera en fête Via Rio, le Carnaval de nos anciens se passe chez nous avec les Clubs de Peypin et Mimet. Mesdames à vos préparations de vos costumes et vous Messieurs... soyez surprenants...

Jeudi 10 Avril : Sortie à l'Île des Embiez. Nous pouvons souhaiter un bon soleil.

Jeudi 29 Mai : Repas à la Salle pour fêter nos mamans, avec animation dansante l'après-midi.

Jeudi 5 Juin : Un spectacle du Lido est à l'étude. Vous serez informés en temps voulu.

Samedi 14 Juin : Grande kermesse tout l'après-midi, et le soir nous servirons un repas-plateau suivi du Grand Bal.

Jeudi 26 Juin : Nous prévoyons une sortie pour clore la saison (lieu à définir).

Nous avons eu le chagrin de perdre notre doyenne Madame Gombert, plus connue sous le nom de Tante Vire. Son souvenir restera dans nos mémoires car c'était une mamie très fidèle à notre club, une amie très attachante qui manquera surtout pour représenter le quatrième partenaire à la belote. Toute notre sympathie à la famille.

Le Cercle du Progrès La saison des lotos s'est terminée...

Avec beaucoup de regrets de la part des habitués qui ont été 80 en moyenne à animer les fins des Dimanches après-midi depuis début Novembre. La Commission du Cercle a accueilli avec plaisir quelques nouveaux venus qui se sont joints aux acharnés des Lotos et ont pu apprécier l'ambiance familiale et bon enfant de l'association. Mais même les bonnes choses ont une fin. Le rendez-vous est doré et déjà pris pour le mois de Novembre prochain.



Place maintenant avec les beaux jours qui reviennent aux concours de boules et autres activités (repas, belote,...) proposées par la dynamique équipe du Cercle qui attend tous les week-end, la centaine de membres qui ont renouvelé ou pris pour la première fois pour certains d'entre eux leur carte de membre. Il est toujours très agréable de s'attarder, ne serait-ce qu'un quart d'heure au soleil sur la terrasse pour prendre le temps de respirer et boire un verre entre amis.

Quelques retardataires sont encore attendus et la commission rappelle les consignes édictées par la préfecture quant à l'obligation d'être membre de l'association pour participer aux activités proposées.

ASCB

Gymnastique Féminine

Nouvelle formule au choix :

Gym-Step-Jazz

Mardi 18h30 à 20h **Jazz**
Jeudi 18 h 30 à 20h **Gym-Step**
18h30 à 19h30 **Gym**

Cours de Rock n'Roll

Danse de Salon, Danses
Latines, Charleston,
Madison...

Le **Vendredi** de 18h30 à 19h30,
Salle P. Bogi

Association des Parents d'Elèves Les enfants couronnés Rois de Belcodène !!!

Le Comité des Parents d'élèves a invité parents, enfants et enseignants à se retrouver pour partager le gâteau des rois le 21 Janvier. Un moment agréable que chacun a pu apprécier et que nous comptons bien renouveler.

Ces moments d'échanges sont importants pour entretenir un bon esprit entre tous. Merci aux enseignants et à tous ceux qui nous ont rejoints ce soir là.

1964... L'École à Belcodène...

1964 fut marquée par l'arrivée de l'Instituteur de Paris avec sa famille faisant monter le nombre d'habitants de Belcodène à 136 ! En ce temps là, les garçons portaient le béret, ce fut la première année où filles et garçons purent jouer ensemble dans la cour ! Le mur de séparation ne sera démolit que deux ans plus tard. 12 élèves, de la classe enfantine au certificat d'étude partageaient l'unique salle de classe où ronronnait le poêle en hiver, les grands aidaient les petits à travailler et nous suivions une fois par semaine les cours de chants à la radio. C'était le temps où la femme du maître nous apportait du chocolat chaud les jours de grands froid et des bons gâteaux faits maison dont la bonne odeur de la cuisson nous chatouillait les narines. Le maître nous emmenait faire de longues promenades dans les collines du village où aucune clôture ne nous arrêtait. Nous avions envoyé à l'École de Montrouge, près de Paris, un peu des odeurs de notre Provence, dans des petits sachets remplis de lavande que nous avions ramassée et égrainée à l'École. Avec l'approche de l'été nous apprécions la fraîcheur de notre classe, et nous transformions la cour de récréation en vaste terrain de jeu sous le jet du tuyau d'arrosage.



Alors que les travaux d'agrandissement de la Mairie avancent à grands pas, beaucoup d'entre nous se souviennent de leurs années d'école dans l'unique classe, devenue depuis, salle du Conseil et des Mariages.

A la fin de l'année, les trois grands ont passé leur certificat d'étude. La kermesse a clôturé l'année en beauté avec la remise des prix, tradition conservée depuis lors. L'école de Belcodène a été menacée de fermeture plusieurs années de suite. Belcodène est un village où il fait bon vivre. Beaucoup d'entre nous n'ont pas ou peu quitté le lieu de leur enfance, et c'est au tour de leurs enfants et même pour certains de leurs petits enfants, d'animer de leur rires la cour de l'école qui s'est depuis agrandie et embellie. Souhaitons que cet esprit de village subsiste encore longtemps, très longtemps...

Pharmacies de Garde

▼ Avril

6 Mosca (Auriol)	04 42 04 40 34
13 Tort (Roquevaire)	04 42 04 20 40
20 Blanchet (Auriol)	04 42 04 70 53
27 Caillac (La Bouilladisse)	04 42 72 37 43

▼ Mai

1 Dervaux (Roquevaire)	04 42 04 20 51
4 Ducloux (Roquevaire)	04 42 82 86 96
8 Gilibert (Peypin)	04 42 82 72 72
11 Jouve (La Bouilladisse)	04 42 62 97 12
18 La Croix verte (La Destrousse)	04 42 04 80 30
19 Sageloli (Pont de L'étoile)	04 42 04 04 05
25 Maunier (Saint-Zacharie)	04 42 72 91 06

▼ Juin

1 Monville (Saint-Zacharie)	04 42 72 90 01
8 Mosca (Auriol)	04 42 04 40 34
15 Tort (Roquevaire)	04 42 04 20 40
22 Blanchet (Auriol)	04 42 04 70 53
29 Caillac (La Bouilladisse)	04 42 72 37 43

Transfert de cabinet du Dr. Brigitte Chorliet, 27 rue Messieurs Boyer, 13720 La Bouilladisse, Tél. 04 42 18 28 00

Les Métiers d'Autrefois... La Bugadiero

La bugadiero es morto. Dempieï mai de cinquante an, que fugon li matin d'ivèr quouro jalavo coume de ferre e que lou mistrau gingoulavo dins li platano senso fueio, o li vèpre d'estiéu que lou soulèu rajavo, fasèn susa à gros degout li travaïadou, la bravo femo davalavo de soun oustau de hautes bastides pèr ana faire sa bugado au lavasou communal. Touti li dilun, picavo de porto en porto, cerca lou lingè di gènt d'ou quartèr, e piè anavo, tenènt sus la tèsto, de sa man drecho, sa canestello e, de l'autro, soun saquet de cèndre que, coume touti li semana, l'avié baia lou boulangiè de la carriero que contuniavo de faire flameja la regalido dins soun four. Lèsto au travai, la bugadiero regardavo emé plési la fardo s'amoulouna dins la canestello e, davans la grandò pèiro dou bacin, bèn souvènt cantavo, en picant de soun bacèu li touaio, li couissinièro e li fauda de si pratico. Ero contènto quouro la bugado anavo bèn, e soun plési èro grand de veïre li linçou, li camisolo, li pedas, li moucadou que blanquejavon coume la nèu au soulèu... La journado acabado, la bugadiero revenié à soun oustau e tout ço que souvetavo èro d'avé, lou dilun d'après, encaro uno bello canestello de bugadoun. La bugadiero es morto, lou tèms à passa e lou prougrès es vengu dins la vilo...

Vuci, a touti li cantoun de carriero, se vèi uno bello boutigo de blancarié mecanico. Segur, la bugadiero disié bèn à si pratico qu'aqueï machino avuglo derranon li boutoun, estrifon li broudarié, mai lou prougrès a camina à grand pas. Segur se trobo plus, dins aqueï mecanico blanco, qu'en quauquís ouro se cardon de faire la bugado e de tout vous rèndre estira, s'atrovo plus aqueïo marco dou travai uman que n'en fasié tout lou pres. Ajour-d'uei que li machino an envahi nostri vilo, li bugadiero, que Bigot avié pintado emé tant d'amour, saran, lèu-lèu, plus rên qu'un souveni... Veiren plus, dins li carriero de la vilo, la bugadiero emé sa canestello sus la tèsto. L'entendren plus muscla sa cansoun i cop de bacèu, e dins li moblé de la chambro la meinageiro vendra plus passa dins li linçou bèn alisca quauqui branco d'esp culi lou dimenche dins la garrigo.

Es la fin d'un mestie, un de mai que lou prougrès vèn de nous prendre. O pouèto, as canta li darrièri bugadièro... Aro li trovaren plus que dins ti fablo...

Vous n'avez peut-être pas tout compris, La Lavandière sera traduite dans le prochain Lou Messagié.

VANNI FUEL

13720 LA BOUILLADISSE

Livraison de Fuel

Ramonage

Nettoyage de Cuves

Tél. 04 42 62 94 68